



La conférence environnementale

# Tableau de bord de la mise en œuvre de la feuille de route pour la transition écologique

| État d'avancement n°3 | Mai 2013



## Les mesures

## → État d'avancement

- |   |   |  |
|---|---|--|
| 1 | Lancement du débat national sur la transition énergétique.  | Installation du Conseil national du débat sur la transition énergétique le 29 novembre 2012.<br>Le débat se déroule au 1 <sup>er</sup> semestre sur tout le territoire. Un projet de loi de programmation sera présenté en octobre 2013.             |
| 2 | Parvenir à un accord global sur le climat à la conférence de 2015. La France est disponible pour l'organiser à Paris.                       | La candidature française pour accueillir la conférence en 2015 a été présentée à la conférence de Doha, où elle a reçu un accueil favorable. La décision formelle sera prise à la conférence de Varsovie fin 2013.                                   |
| 3 | Défendre, au sein de l'Union européenne, des objectifs de réductions des émissions de gaz à effet de serre de 40 % en 2030 et 60 % en 2040. | La France, qui défend une position ambitieuse, appuiera la proposition de la Commission européenne, conforme à son objectif pour 2030, de -40 %.<br>Décision à prendre fin 2013/2014 par le Conseil européen en vue de la conférence climat de 2015. |
| 4 | Désigner une personnalité pour engager la concertation sur la reconversion du site de Fessenheim.   | M. Francis Rol-Tanguy a été nommé délégué interministériel à la fermeture de la centrale nucléaire et à la reconversion du site de Fessenheim.   |
| 5 | Rejeter les sept demandes de permis concernant les gaz de schiste et la fracturation hydraulique.   | Les arrêtés prononçant les rejets ont été signés et publiés.   |



## Les mesures

## → État d'avancement

- |    |   |   |
|----|---|---|
| 6  | Développer des véhicules consommant 2 litres d'essence aux 100 km d'ici 10 ans.                               | Objectif donné à la filière automobile.<br>Une feuille de route a été établie dans le cadre de la plate-forme automobile.   |
| 7  | Rétablir les modalités de représentation et de coordination des actions de l'Ademe en région.                 | Modalités rétablies.  |
| 8  | Engager un plan de rénovation thermique ambitieux pour rénover en priorité les logements les plus mal isolés. | Plan présenté le 21 mars. Il comporte des mesures à effet immédiat et des orientations en vue d'un système pérenne courant 2014.  |
| 9  | Faire de la Banque publique d'investissement la banque de la transition énergétique.                          | L'objectif de contribution à la transition énergétique est inscrit par la loi du 31 décembre 2012 dans les missions de la Banque publique d'investissement à plusieurs niveaux (missions, conseil d'administration, conseils national et régionaux d'orientation, rapports annuels...). |
| 10 | Simplifier les mesures administratives pour les énergies renouvelables et les réseaux.                        | Mesures décidées dans la loi visant à préparer la transition vers un système énergétique sobre (proposition de loi Brottes).  |



## Les mesures

## → État d'avancement

11

Soutenir la filière éolienne.

- Engagement sur la continuité des contrats. Discussions en cours avec la Commission européenne et nos partenaires européens afin de défendre la continuité des contrats.
- Suppression de l'obligation d'appartenir à une zone de développement de l'éolien (ZDE). Mesure figurant dans la loi visant à préparer la transition vers un système énergétique sobre (proposition de loi Brottes).
- Mise en place d'un tarif d'achat outre-mer d'ici fin 2012. L'arrêté a été publié le 3 avril.

12

Lancement d'un appel d'offres pour la création de parcs éoliens au large du Tréport et entre les îles d'Yeu et de Noirmoutier d'ici décembre 2012.

Le cahier des charges de l'appel d'offres a été publié le 16 mars.



13

Soutenir la filière solaire.

- Lancement d'un appel d'offres pour favoriser de grandes installations solaires avant fin 2012.

Le cahier des charges de l'appel d'offres a été publié le 12 mars.

- Révision à la hausse des volumes déclenchant l'ajustement tarifaire pour les installations de petites tailles.

- Bonification des tarifs d'achat d'au plus 10 % en fonction de l'origine des composants.

L'ensemble des mesures de soutien à la filière photovoltaïque française a été précisé et les arrêtés correspondant ont été publiés le 31 janvier.

- Plafonnement de la baisse annuelle des tarifs d'achat à 20 %.



## Les mesures

## → État d'avancement

14

Soutenir les réseaux de chaleur, de la biomasse et de la géothermie.

Prolongation du fonds chaleur.

Lancement d'une mission conjointe MEDDE/MAAF/MRP de création d'un fonds bois-carbone et d'un comité national filière bois.

Engager un plan national biogaz.

La prolongation du fonds chaleur est actée dans le cadre de la LFI 2013, dans le cadre du budget de l'Ademe.

Une mission conjointe des corps d'inspection (CGEDD, CGEIET, CGAAER) a été lancée le 10 décembre 2012. Le rapport de mission a été rendu. J-Y Caullet, député de l'Yonne, a par ailleurs été missionné par le Premier ministre pour une mission auprès du MAAF et du MEDDE.

Les orientations du plan azote-méthanisation, dans le cadre du plan national biogaz, ont été présentées le 29 mars.

15

Développer les énergies marines.

Lancement, début 2013, d'une initiative Ademe pour la construction de démonstrateurs d'énergie hydrolienne.

Réalisation d'une étude sur le potentiel de la filière des énergies marines d'ici fin 2012.

Un appel à manifestation d'intérêt (AMI) a été lancé le 13 mai sur les énergies marines renouvelables afin de consolider par la démonstration et l'innovation quatre filières technologiques de ce secteur : l'énergie hydrolienne marine ; l'éolien flottant ; l'énergie houlomotrice ; l'énergie thermique des mers.

Une mission conjointe des corps d'inspection (CGEIET/CGEDD) a rendu son rapport le 18 mars 2013.



## Les mesures



## État d'avancement

16

Instituer une Agence nationale de la biodiversité.

Une mission de préfiguration a été confiée à J.-M. Michel et B. Chevassus-au-Louis le 3 décembre 2012. Le rapport des préfigurateurs, remis début février, est soumis à la concertation (réunions du 19 février et du 16 avril). L'agence sera créée par la loi-cadre biodiversité dont le projet doit être soumis au Parlement d'ici l'automne.

17

Mettre en place un régime juridique d'accès aux ressources génétiques et de partage des avantages (APA).

Travail de rédaction et de concertation engagé dans le cadre de la préparation du projet de loi-cadre biodiversité.

18

Étendre l'observatoire du foncier agricole aux fonciers naturel et forestier.

Travail de rédaction sur l'article de loi à modifier en cours dans le cadre du projet de loi d'avenir agricole et forestière. L'extension des commissions départementales sur la consommation d'espaces aux espaces agricoles et naturels est quant à elle prévue dans la loi logement et urbanisme.

19

Créer des protections localisées des réserves halieutiques.

Travail de rédaction en cours dans le cadre de la préparation du projet de loi-cadre biodiversité.

20

Créer un Comité national de la biodiversité.

Travail de rédaction et de concertation engagé dans le cadre de la préparation du projet de loi-cadre biodiversité.

21

Organiser des débats locaux en région sur les outils à mettre dans la loi.

Les débats en région, qui nourriront l'élaboration du projet de loi-cadre, se terminent.



## Les mesures

## → État d'avancement

22

Mettre en place un groupe de concertation sur les outils et les mesures entre loi biodiversité et loi logement et urbanisme.

Concertation menée dans le cadre des groupes de concertation sur la loi logement et urbanisme.

23

Publier les textes relatifs à la trame verte et bleue d'ici fin 2012.

Le comité national trames verte et bleue a été créé par décret du 31 octobre 2012. Le décret relatif à la trame verte et bleue a été publié le 27 décembre 2012. Le projet de décret portant approbation des orientations nationales pour la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques devrait être publié en juin 2013.

Finaliser le premier programme d'actions de la stratégie de création d'aires protégées d'ici mi-2013.

Premier programme d'actions prévu pour la fin du 2<sup>e</sup> trimestre 2013, après consultation des préfets et recueil de l'avis des instances nationales.

Mettre en œuvre des programmes d'action prioritaires en matière de rétablissement des continuités écologiques.

Les schémas régionaux de cohérence écologique (SRCE) sont en cours d'élaboration dans les régions. 12 devraient être adoptés d'ici fin 2013. Les programmes d'action prioritaires en résulteront.





## Les mesures



## État d'avancement

24

Mettre à disposition des collectivités les portraits de la biodiversité communale (prototype fin 2012, produit complété en 2013).

Travail d'évaluation du portrait type en cours avec l'Irstea Montpellier.

Réaliser la cartographie des habitats sur la France entière.

Travaux en cours avec les organismes concernés (MNHN, Irstea, IGN, universités, conservatoires botaniques) ; zones tests réalisées fin 2012.

Réaliser des atlas de la biodiversité communale.

Présentation d'un bilan sur les communes tests fin octobre au comité de pilotage ; ajustement éventuel du programme et publication d'un guide méthodologique au 1<sup>er</sup> semestre 2013. Lancement d'un nouvel appel à candidature en juillet 2013.

25

Finaliser un plan abeilles d'ici fin 2012.

Plan publié en février 2013.

Finaliser un plan pollinisateurs sauvages d'ici fin 2013.

Constitution d'un comité de pilotage et consultation du public, l'ensemble étant animé par l'Office insectes environnement (OPIE). Le plan verra ses grands axes arrêtés pour septembre 2013.

Développer une politique pro-pollinisateurs sur les terrains délaissés.

Rédaction d'un plan d'action en cours.



Les mesures



État d'avancement

26

Créer le parc marin Picardie - côte d'Opale d'ici  
fin 2012.

Décret de création du parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale  
publié le 13 décembre 2012.

Procédure de classement en PNR du Marais  
poitevin.

En cours.

27

Renforcer la participation  
des chercheurs français au sein de l'IPBES.

Paul Leadley et Gilles Boeuf ont été désignés dans des fonctions importantes.

Développer les recherches sur la biodiversité  
dans le cadre du programme de l'ANR 2014-16.

Lancement par l'ANR, en février 2013, d'un atelier de réflexion prospective sur la  
biodiversité et les services écosystémiques.



## Les mesures



## État d'avancement

28

### Biodiversité outre-mer

Organiser des débats locaux pour aboutir à des stratégies territoriales.

Les débats locaux seront engagés en 2013, avec le lancement de la mise en place des initiatives françaises pour la conservation et la gestion de la biodiversité outre-mer (IFREBIOM) locales.

Achever les inventaires de la biodiversité outre-mer.

Renforcement progressif des programmes de connaissance en outre-mer dans les programmations budgétaires à venir et proposition de réalisation d'inventaires complets localisés sous la forme d'un projet de recherche partenarial.

Compléter le réseau d'espaces protégés.

Les travaux relatifs au réseau d'espaces DOM s'intègrent dans les travaux relatifs à la trame verte et bleue.

Assurer que le dispositif d'accès et de partage des avantages (APA) est respectueux des savoir-faire traditionnels.

Préoccupation prise en compte dans l'élaboration du régime juridique APA ; réflexions placées dans le cadre des concertations sur le projet de loi-cadre biodiversité.

29

### Freiner l'artificialisation nette des espaces agricoles et naturels.

Dispositions prévues dans le projet de loi logement et urbanisme.



## Les mesures



## État d'avancement

30

Maintenir le rythme d'acquisition du Conservatoire du littoral 2013-2030 pour poursuivre l'objectif du tiers sauvage et renforcer l'accès au public.

Définition d'ici fin 2014 d'un schéma de priorisation de l'action foncière. Une nouvelle stratégie d'acquisition sera adoptée avant fin 2014 par le Conservatoire.

31

Défendre le verdissement de la politique agricole commune.

Participation active de la France aux négociations sur les règlements de la PAC. Plusieurs avancées obtenues dans le cadre de l'accord au conseil européen contribueront à la mise en œuvre après 2013 d'une PAC incitant au développement d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement (préservation des principes et modalités de verdissement des paiements du premier pilier), soit 30 % des paiements directs ; augmentation de 15 % de l'enveloppe française du deuxième pilier par rapport à la programmation précédente ; ouverture d'une large gamme de possibilités pour développer le projet agro-écologique : MAE, aide à l'investissement, notamment.

32

Établir un nouveau plan agriculture biologique d'ici mi-2013 et doubler le pourcentage de surface agricole utile en agriculture biologique d'ici fin 2017.

Le comité de pilotage du plan bio a été installé le 4 septembre et ses travaux ont permis de valider l'objectif d'un doublement de la surface en agriculture biologique. Le projet de document a été adressé pour consultation aux conseils régionaux, pour une synthèse nationale finalisée fin mai 2013 et l'annonce du cadre national fin juin 2013.



## Les mesures

## → État d'avancement

33

Demander aux niveaux européen et international une pause dans le développement des biocarburants de première génération. Limiter à 7 % le taux d'incorporation en France.

La limite à 7 % est acquise en LFI pour 2013.

34

Évaluer l'efficacité du plan Ecophyto d'ici fin 2012 et intégrer des mesures de renforcement immédiatement après.

Annonces du ministre de l'Agriculture au comité national d'orientation et de suivi du 9 octobre sur les axes de travail. Plusieurs missions d'inspection ont été menées pour compléter l'évaluation du plan Ecophyto et définir précisément les mesures de renforcement. Le plan d'actions renforcé a été élaboré.

35

Maintenir le moratoire sur les OGM.

Moratoire maintenu en France. Proposition à la Commission européenne d'une remise à plat du processus européen d'autorisation des OGM et de renforcement de leur évaluation.

36

Interdire l'épandage aérien de produits phytosanitaires. Effectuer un bilan des dérogations d'ici fin 2012 et réviser en conséquence l'arrêté du 31 mars 2011.

Un bilan des dérogations à l'interdiction de l'épandage aérien de pesticides a été réalisé. L'arrêté du 31 mars 2011 est en cours de révision.



## Les mesures



## État d'avancement

37

Dans le cadre des réflexions sur le paysage, compléter et renforcer la réglementation sur l'affichage publicitaire.

Concertation engagée dans le cadre de la préparation de la loi-cadre biodiversité.

38

Développer l'information sur la biodiversité, notamment dans les programmes scolaires.

Plan d'information et de sensibilisation sur la biodiversité tout au long de l'enseignement scolaire en cours d'élaboration avec le ministère de l'Éducation nationale. Mission confiée par D.Batho et V. Peillon au recteur de Poitiers, Jacques Moret.

39

Réaliser le bilan de la politique de l'eau de 2006 à 2012 d'ici mars 2013.

Évaluation de la politique de l'eau engagée (décision du comité interministériel de modernisation de l'action publique du 18 décembre).  
Les travaux de révision des états des lieux des masses d'eau sont en cours dans le cadre de la révision des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et doivent s'achever fin 2013.

Engager une mission distincte sur l'utilisation de l'eau en agriculture d'ici fin 2012.

Mission confiée au député Ph. Martin. Rapport prévu au printemps 2013.

Porter les moyens des agences de l'eau à 13,3 Mds d'€ pour le 10<sup>e</sup> programme (2013-2018).

L'arbitrage fixant le plafond des dépenses à 13,3 milliards d'euros a été rendu.



Les mesures

→ État d'avancement

40

Soutenir la proposition de loi Bapt relative à l'interdiction du bisphénol A.

La loi du 24 décembre 2012 vise à la suspension de la fabrication, de l'importation, de l'exportation et de la mise sur le marché de tout conditionnement à vocation alimentaire contenant du bisphénol A.

41

Mettre en place une mission d'évaluation du deuxième plan national santé environnement (PNSE 2).

Deux évaluations complémentaires, attendues pour juillet 2013, ont été demandées en vue d'un lancement des travaux pour un troisième plan national santé environnement à l'été 2013 : une aux corps d'inspection (IGAS, CGEDD et IGAEN) par lettre de mission du 10 décembre 2012 et l'autre au Haut Conseil de la santé publique (HCSP) par saisine du 16 novembre 2012. Le groupe santé environnement a été réinstallé en février 2013 sous la présidence de Gérard Bapt.

42

Renforcer les liens entre le groupe santé environnement chargé du suivi du PNSE 2 et les groupes de travail régionaux.

Conférence des régions prévue le 4 juin 2013 à Lyon, associant les membres des groupes régionaux santé environnement.

43

Élaborer une stratégie nationale sur les perturbateurs endocriniens d'ici juin 2013.

Un projet de stratégie nationale est en cours d'élaboration (groupe de travail, internet et différentes commissions). Communication en Conseil des ministres prévue à l'été 2013.



## Les mesures

## → État d'avancement

44

Etablir une liste de 4 ou 5 substances prioritaires pour les polluants émergents dans l'eau et un calendrier de campagnes de mesures.

Réflexion engagée par les administrations et organismes concernés (DGALN, DGS, DGPR, ONEMA, INERIS, ANSES), en vue de proposer une liste de substance en juin permettant une consultation des parties prenantes.

45

Poursuivre le traitement des points noirs de qualité de l'air extérieur.

Plan d'urgence pour la qualité de l'air présenté au Comité interministériel de la qualité de l'air (CIQA), le 6 février.

Accompagner le plan de rénovation thermique d'une vigilance particulière sur la qualité de l'air intérieur.

Un plan d'actions sur l'air intérieur sera présenté au Conseil national pour la transition écologique. Un groupe de travail ouvert sera réuni pour le finaliser, puis il sera mis en œuvre.

46

Émissions de champs électromagnétiques.

Mettre à jour l'expertise de l'ANSES sur les effets sanitaires des radiofréquences d'ici fin 2012.

La mise à jour de l'expertise de l'ANSES sur les effets sanitaires des radiofréquences est attendue à l'été 2013.

Actualiser l'expertise sur les champs extrêmement basse fréquence des lignes THT d'ici 2014 et proposer nouvelles règles.

Expertise inscrite au programme de travail 2013 de l'ANSES.

Améliorer l'information et la concertation.

Relance du groupe permanent pour la sécurité électrique (GPSE) dans les élevages agricoles avec le MAAF.





Les mesures

→ État d'avancement

47

Mettre à disposition du public, de manière centralisée, pédagogique et accessible, les principaux avis et études sur les risques notamment émergents.

Une première mise à jour du portail Tout sur l'environnement a été faite pour la mise à disposition d'une première sélection d'avis et études. Cette sélection a été présentée en janvier au groupe risques émergents du PNSE2. Il est régulièrement actualisé.

48

Renforcer la cohérence des réglementations environnement, santé publique et santé des travailleurs.

Un plan d'action interministériel sera proposé en 2013.

Renforcer le volet environnemental du plan cancer.

Les travaux pour l'élaboration du plan cancer viennent d'être lancés en vue de l'adoption du plan à l'automne 2013. Le plan cancer inclura un axe prévention, qui contiendra l'ensemble des mesures environnementales.

49

Évaluer les lieux de ressources pour les patients sur les liens entre pathologie et expositions environnementales.

La direction générale de la santé a prévu de lancer une étude en vue de faire des propositions sur ce thème dans la loi de santé publique en 2014.



50 Poursuivre les études de biosurveillance.

L'analyse des prélèvements réalisés dans le cadre de la cohorte d'enfants Elfe sera faite en 2013 par l'Institut de veille sanitaire.

Une enquête en population générale sur un échantillon de 5 000 personnes entre 6 et 75 ans, dénommée Esteban (environnement, santé, biosurveillance, activité physique, nutrition) démarre en 2013 et les premiers résultats seront disponibles à partir de 2015.

En Martinique et Guadeloupe, poursuite de l'enquête Kannari (évaluation de l'exposition de la population antillaise au chlordécone et aux autres pesticides).

51 Faciliter la convergence de laboratoires sur des thèmes relevant du champ santé environnement ».

Proposition par les alliances  
Avisean/Allenvi/Athéna d'un plan d'action conjoint.

Plan d'action en cours d'élaboration et prévu pour juin 2013.

Veiller aux moyens Anses, Inca, Ineris.

31 projets ont été sélectionnés en 2012 pour un budget de 5,8 M€ dans le cadre du programme national de recherche environnement santé travail (PNREST).

52 Engager une réflexion sur le statut de l'expert, l'indépendance de l'expertise et la façon de repérer et confirmer une alerte.

Le Parlement a adopté le 3 avril la proposition de loi Blandin qui vise notamment à protéger le lanceur d'alerte et à assurer le suivi des signaux faibles.



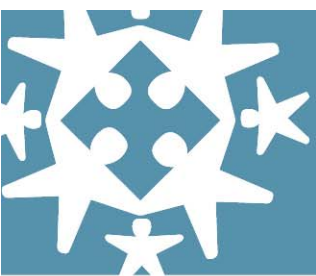
Les mesures

→ État d'avancement

53

Présenter des propositions concrètes sur la qualité de l'air, intérieur ou extérieur, et la qualité des eaux.

Présentation prévue au CNTE.



Les mesures

→ État d'avancement

- |    |   |   |
|----|---|---|
| 54 | Durcir le malus auto.   | Mesure votée dans le cadre de la loi de finances initiale (LFI) 2013.   |
| 55 | Renforcer la TGAP polluants atmosphériques.   | Mesure votée dans le cadre de la LFI 2013.  |
| 56 | Réduire puis supprimer l'avantage fiscal en faveur des biocarburants d'ici fin 2015.  | Agréments renouvelés. Mission en cours sur les modalités de révision des taux de défiscalisation en 2014 et 2015.   |
| 57 | Instituer un dispositif permanent de consultation sur la fiscalité écologique d'ici fin 2012.   | Installation du Comité pour la fiscalité écologique (CFE) le 18 décembre 2012, sous la présidence de Christian de Perthuis.   |
| 58 | Inscrire dans les missions de la BPI le soutien aux transitions écologique et énergétique.  | L'objectif de contribution à la transition énergétique est inscrit par la loi du 31 décembre 2012 dans les missions de la BPI à plusieurs niveaux (missions, conseil d'administration, conseils nationaux et régionaux d'orientation, rapports annuels...). |
| 59 | Réformer la fiscalité écologique. Identifier les domaines dans lesquels la fiscalité peut jouer un rôle sur les comportements et passer en revue les conséquences pour les acteurs. | Travaux en cours dans le cadre du Comité pour la fiscalité écologique.  |



Les mesures

→ État d'avancement

60

En matière de lutte contre le changement climatique.

Réexamen des dépenses fiscales relatives à l'usage des énergies fossiles.

Travaux en cours dans le cadre du Comité pour la fiscalité écologique.

Expertise sur l'opportunité de mettre en place une taxe sur les GES fluorés et une fiscalité sur les engrais minéraux azotés.

Travaux en cours dans le cadre du Comité pour la fiscalité écologique.

Promotion d'une fiscalité carbone européenne sur les secteurs hors quotas d'émissions et un mécanisme d'ajustement aux frontières.

Participation active de la France à la négociation européenne.

61

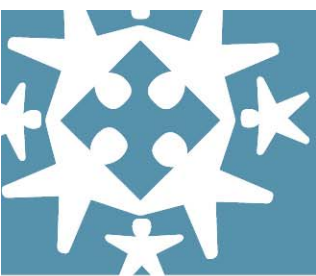
Mieux prendre en compte la qualité de l'air dans la fiscalité des véhicules, des carburants et de l'énergie.

Travaux en cours dans le cadre du Comité pour la fiscalité écologique.

62

Réduire la pollution des eaux douces et marines.

Travaux en cours dans le cadre du Comité pour la fiscalité écologique.



Les mesures

→ État d'avancement

63

Améliorer la prévention et la valorisation des déchets.

Travaux engagés en lien avec le Conseil national des déchets et la conférence environnementale 2013.

64

Étude du rôle de la fiscalité relative à l'aménagement pour prévenir l'étalement urbain.

Travaux en cours dans le cadre du Comité pour la fiscalité écologique. Lien notamment avec projet de loi logement urbanisme.

Étude de la fiscalisation des dommages à la biodiversité.

Travaux en cours dans le cadre du Comité pour la fiscalité écologique.

Mission sur le niveau des redevances du domaine public maritime dans la perspective d'une réforme en 2014.

Mission IGF/CGEDD/CGAEER en cours (lettre de mission signée le 13 février 2013).

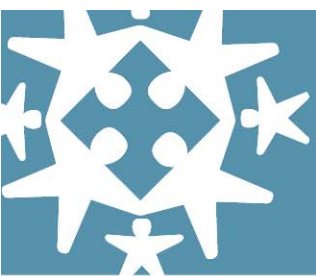
65

Aménager la redevance sur la ressource en eau.

Travaux en cours dans le cadre du CFE.

Examiner l'opportunité d'une aide à l'accès aux biens essentiels en fonction des revenus.

Mise en place d'une expérimentation dans la loi visant à préparer la transition vers un système énergétique sobre.



Les mesures

→ État d'avancement

66

Proposer l'adaptation de la TGAP sur les matériaux d'extraction, réformer la redevance domaniale pour les granulats marins, étudier la TGAP sur le stockage des déchets inertes.

Travaux en cours (granulats) ou à engager en lien avec le Conseil national des déchets et la conférence environnementale 2013 (inertes) dans le cadre du CFE. Granulats marins pris en compte dans le cadre de la mission sur le domaine public maritime.

67

Livre blanc pour le financement de la transition écologique d'ici décembre 2012.

Travail en cours, pour finalisation mi-2013.

68

Développer les dispositifs en faveur des économies d'énergie. Élaborer un label ISR.

Mesures dans le cadre de la transposition de la directive efficacité énergétique : lancement de la période transitoire des certificats d'économie d'énergie et mission confiée à la CDC-climat sur le tiers financement.

69

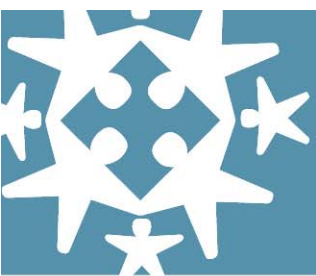
Orienter les établissements publics de financement vers la transition écologique et propositions. Formuler des propositions auprès des financeurs européens, y compris en termes de marchés publics.

Renforcement de la dimension développement durable de l'AFD d'ores et déjà intégrée dans son plan d'orientation stratégique. Défense, au sein des institutions financières internationales, de la priorité à donner aux investissements inscrits dans des stratégies globales de durabilité. Participation aux négociations pour l'évolution des textes européens sur les marchés publics.

70

Modifier les règles fiscales pour le mécénat pour soutenir les ONGE intervenant à l'étranger.

Règles fiscales modifiées.



Les mesures

→ État d'avancement

71

Taxe sur les transactions financières et affectation des recettes d'enchères.

Priorité de la France dans les négociations communautaires et multilatérales. Décision le 22 janvier du conseil Ecofin autorisant l'engagement d'une coopération renforcée pour mettre en place une taxe sur les transactions financières.





Les mesures

→ État d'avancement

72

Réformer le CNDDGE en Conseil national de la transition écologique d'ici fin 2012.

Création du Conseil national de la transition écologique (CNTE) par la loi n° 2012-1460 du 27 décembre 2012 relative à la mise en œuvre du principe de participation du public défini à l'article 7 de la Charte de l'environnement. Projet de décret d'application transmis au Conseil d'État.

73

Augmenter de 10 % en 2013 le budget alloué aux associations. Mettre en place ces subventions sur une base triennale.

Mise en œuvre d'ici la fin juin 2013.

74

Mettre en place une plate-forme d'actions globale pour la RSE.  
Supprimer la distinction cotée / non cotée dans le décret du 24 avril 2012  
Publier l'arrêté sur les organismes tiers indépendants.

Installation, d'ici l'été, de la plate-forme RSE auprès du Commissariat général à la stratégie et à la prospective.  
Modification du décret du 24 avril 2012 engagée.  
Publication imminente de l'arrêté relatif aux organismes tiers indépendants

Lancer une mission pour préparer une nouvelle étape dans le déploiement des démarches de RSE.

Mission confiée à Mme Lydia Brovelli ainsi qu'à MM. Eric Molinié et Xavier Drago, le 20 février 2013.

Défendre la prise en compte de la RSE aux niveaux européen et international.

Plan national RSE transmis à la Commission européenne en décembre 2012.



Les mesures

→ État d'avancement

- 
- |   |   |
|---|---|
| <p><b>75</b> Installer le nouveau Conseil national de la mer et des littoraux (CNML), puis en réviser la composition.</p>           | <p>Installation du CNML le 18 janvier 2013.</p>   |
| <hr/>   |   |
| <p><b>76</b> Veiller à l'articulation entre les débats sur l'énergie et la biodiversité avec la future loi de décentralisation.</p> | <p>Prise en compte de ces articulations dans le cadre de chacun de ces débats et projet de loi.</p>   |
| <hr/>   |   |
| <p><b>77</b> Organiser des États généraux de la modernisation du droit de l'environnement d'ici la fin du printemps 2013.</p>       | <p>Date des États généraux de la modernisation du droit de l'environnement fixée au 25 juin 2013.<br/>Présidence du comité de pilotage chargé de leur préparation confiée à Mme Delphine Hédary. Autres membres du comité de pilotage : Mme Claude Chardonnet, M. Arnaud Gossement, M. Julien Boucher.</p>                |
| <hr/>   |   |
| <p><b>78</b> Réformer la mise en œuvre de l'autorité environnementale en région.</p>  | <p>Mission de réflexion confiée à l'Autorité environnementale du Conseil général de l'environnement et du développement durable, le 19 octobre 2012.<br/>Rapport remis le 15 janvier 2013.<br/>Propositions soumises à concertation dans le cadre des États généraux de la modernisation du droit de l'environnement.</p> |
-



Les mesures

→ État d'avancement

79

Mettre en place un groupe de travail 5+1 pour faire des propositions sur l'articulation entre le CESE, la CNI et le CNTE qui seront mises en œuvre en 2013.

L'association du CESE et du CNI aux travaux du CNTE inscrite dans le projet de décret soumis aux collèges des parties prenantes.

80

Engager une réflexion sur les missions des CESER pour mise en œuvre en 2013.

Engagement de la réflexion après la mise en place du CNTE.

81

Mettre sur pied un comité interministériel pour rédiger un cahier des charges d'un appel à projet de démonstrateurs de développement durable mobilisant les crédits PIA.

Mise en place d'un comité de pilotage interministériel.  
Sélection des sites des démonstrateurs de technologies en cours.  
Préparation d'un appel à manifestation d'intérêt mobilisant les crédits PIA en cours.

82

Constituer un groupe de travail sur la reconnaissance de l'engagement des bénévoles des associations et organisations œuvrant en matière d'environnement et de développement durable.

Groupe de réflexion copiloté par le ministère en charge de la Vie associative, conformément à la lettre de cadrage pour la transition écologique.

83

Prendre en compte les besoins des associations environnementales dans la politique de soutien à l'emploi, notamment emplois d'avenir.

Référent désigné au sein du MEDDE.  
Travail en cours, conformément à la lettre de cadrage pour la transition écologique du ministre chargé de l'Emploi.



Les mesures



État d'avancement

84

Prendre en compte les problématiques spécifiques liées à la transition énergétique dans les réflexions sur les transitions professionnelles à la suite de la Conférence sociale.

Travail en cours avec le MTEFPS, conformément à la lettre de cadrage pour la transition écologique du ministre chargé de la Formation professionnelle.  
Un groupe de travail constitué dans le cadre du débat national sur la transition énergétique.



**Hôtel de Roquelaure**  
246, boulevard Saint-Germain  
75007 Paris  
Tél. : 01 40 81 21 22